

LE MAIRE

PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE

Monsieur Laurent HOTTIAUX

Préfet

167, Avenue Joliot Curie

92000 NANTERRE

Réf : JC/LD/FD/VJ

Le 28 janvier 2021

Monsieur le Préfet,

Je fais suite à votre courrier par lequel vous sollicitez le retrait des banderoles du fronton de la mairie et me faites part de votre étonnement concernant cette démarche.

Au préalable, je vous indique que cette banderole ne fait que refléter la réalité d'une situation que chacun peut constater ; elle crie haut et fort ce que tout le monde exprime. La mairie de Puteaux n'étant pas l'annexe de la Préfecture et dans le droit fil du principe de libre administration des collectivités territoriales, je n'enlèverai pas cette banderole.

Le plus choquant est le mode de diffusion de cette lettre sur les réseaux sociaux ; il y a de l'indignité dans cette action de communication... désespérée. Il m'importe davantage que vous compreniez l'exaspération de nos concitoyens. Je mesure bien entendu les enjeux qui sont les vôtres de parvenir à un équilibre entre l'offre de vaccination et la couverture du territoire des Hauts-de-Seine. Il n'en reste pas moins que la situation actuelle est franchement inadmissible.

Mes services sont actuellement submergés d'appels des habitants qui sont éligibles à la vaccination mais ne peuvent y accéder. Ces plaintes sont tout à fait légitimes : les centres de vaccination ont suscité un fort engouement auprès de la population, mais au moment de prendre rendez-vous cela leur est impossible ! Les plateformes de rendez-vous en ligne sont inaccessibles, tout doit se faire au téléphone et à moins d'habiter dans la ville hôte du centre de vaccination, aucun rendez-vous n'est accordé.

LE MAIRE

Ceci ne peut plus durer. Imaginez ce que ressentent nos aînés à qui l'État promet des vaccins et qui sont refusés par les centres de vaccination des villes voisines au motif qu'ils n'y habitent pas ! Je ne peux que réagir, je me dois de me faire l'écho des hommes et des femmes de Puteaux, âgés, parfois en perte de mobilité et isolés, qui se sentent abandonnés par l'État quand en plein centre-ville ils disposent d'un Centre de santé municipal prêt à les accueillir pour leur administrer le vaccin.

A défaut d'une ouverture le 18 janvier, vous aviez promis de nouvelles ouvertures le 25 janvier. J'ai attendu cette date avec confiance pour apprendre finalement par un email du 21 janvier que les ouvertures de nouveaux centres de vaccination sont reportées sine die. Chaque jour, depuis lors, nous avons tenté de rassurer nos habitants désemparés. Tel est le message porté par la banderole mise en place le 26 janvier.

Dans votre email précité du 21 janvier, vous rappeliez « *que les centres ambulatoires ont vocation à accueillir toutes les personnes éligibles et prioritaires, sans discrimination, en raison de leur domicile* ». Toutes les informations ont été relayées sur notre site internet. Or, rien n'a été fait pour garantir le strict respect de cette mesure d'équité, les habitants de Puteaux se trouvant refusés à la vaccination dans les centres de vaccination des villes voisines.

Je ne doute pas de votre mobilisation et celle de vos services dans la lutte contre la pandémie ; peut-être également, comme vous le relatez, faut-il s'enorgueillir de ce que le département des Hauts-de-Seine a été parmi les premiers départements à recevoir des vaccins. J'avoue qu'à mon sens l'essentiel n'est pas là. Ce qui compte, c'est la réalité du terrain, celles de nos concitoyens laissés dans l'incertitude la plus totale, après avoir tant espéré des annonces gouvernementales qui leur promettaient un accès au vaccin à compter du 18 janvier.



VILLE DE PUTEAUX

LE MAIRE

Ce qui compte, c'est que, dans l'attente de l'ouverture du centre de vaccination de Puteaux, vous puissiez garantir que des créneaux seront ouverts aux habitants de ma commune dans les centres des villes alentours et que vous mettiez tout en œuvre pour veiller à ce que les Putéoliens bénéficient d'une parfaite équité de traitement dans l'accès aux vaccins.

Par ailleurs, je vous serais reconnaissante de bien vouloir m'indiquer la date d'ouverture prévue pour le Centre de vaccination de Puteaux.

Vous en remerciant, je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'assurance de ma parfaite considération.

cordialement

Joëlle CECCALDI-RAYNAUD

Maire de Puteaux

Vice-président du territoire Paris-Ouest La Défense